



**Conseil d'administration du  
Programme des Nations Unies pour le  
Développement, du Fonds des Nations  
Unies pour la population et du Bureau  
des Nations Unies pour les services  
d'appui aux projets**

Distr. : générale  
3 juillet 2017

Version originale :  
anglais

**Deuxième session ordinaire de 2017**

5-11 septembre 2017, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**UNFPA – Programmes de pays et questions connexes**

**Fonds des Nations Unies pour la population**

**Descriptif de programme de pays pour le Népal**

Montant indicatif de l'assistance proposée de l'UNFPA : 30,8 millions de dollars, dont 12,5 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 18,3 millions à financer au moyen de formules de cofinancement ou d'autres types de ressources, y compris des ressources ordinaires

Durée du programme : Cinq ans (2018-2022)

Cycle d'assistance : Huitième

Catégorie selon la décision 2013/31 : Rouge

Montant indicatif de l'assistance proposée (en millions de dollars É.-U.) :

Domaine de réalisations du plan stratégique		Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
Réalisation 1	Santé sexuelle et reproductive	4,7	9,3	14,0
Réalisation 2	Adolescents et jeunes	1,5	2,0	3,5
Réalisation 3	Égalité des sexes et autonomisation des femmes	2,4	5,0	7,4
Réalisation 4	Dynamique démographique	3,4	2,0	5,4
Programme : coordination et appui		0,5	-	0,5
<b>Total</b>		<b>12,5</b>	<b>18,3</b>	<b>30,8</b>

## I. Raison d'être du programme

1. Le Népal est un pays sans littoral, de la catégorie des pays les moins avancés, qui vise à passer au statut de pays à revenus intermédiaires d'ici à 2030. Pour soutenir sa vision d'un État-providence fondé sur les droits et équitable, le gouvernement a promulgué une nouvelle constitution, engagée pour la réalisation des objectifs de développement durable.
2. La population, qui devrait atteindre 30,4 millions en 2021, se concentre dans la capitale et les plaines, et est moins dense dans les autres régions. L'explosion démographique de la jeunesse du pays offre un potentiel de dynamisme démographique si un investissement dans le capital humain des jeunes a lieu.
3. Le secteur social, en particulier la santé et l'éducation, a connu des gains de développement importants. La pauvreté s'élève toutefois à 21,6 %, avec des niveaux de privation élevés au sein de certains groupes. Le pays est caractérisé par une diversité importante, avec 125 castes/groupes ethniques et de fortes différences au niveau des indicateurs sociaux et économiques.
4. Le pays connaît actuellement un processus de fédéralisation, qui répond à un déficit démocratique datant d'une décennie au niveau local, mais qui entraîne également un climat d'incertitude concernant la mise en œuvre du programme au niveau sous-national.
5. Avoir un enfant représente une charge lourde et dangereuse pour les Népalaises. Malgré une baisse significative de la mortalité maternelle au cours des 15 dernières années, elle reste élevée, à 258 pour 100 000 naissances vivantes. Environ 58 % des femmes sont traitées par un professionnel qualifié lors de la naissance, mais les disparités entre les régions et castes/groupes ethniques sont très marquées. Le manque de personnel de santé et sa répartition irrégulière représentent un défi et il n'existe pas de statut de sage-femme qualifiée, même si deux universités ont récemment lancé une licence de formation à ce métier. Le taux de fécondité total s'élève à 2,3 enfants par femme et le taux de prévalence des contraceptifs à 43 % pour les méthodes modernes. La fertilité des adolescents a augmenté pour atteindre un niveau alarmant, 88 naissances pour 1 000 femmes.
6. Les cadres juridiques et politiques du Népal permettent d'établir un environnement favorable pour les droits des femmes et des jeunes. Toutefois, la mise en œuvre reste faible. Les inégalités et la discrimination selon le genre, partiellement dues à des normes sociales très ancrées sont endémiques, ce qui limite la liberté des femmes et des filles pour prendre des décisions indépendantes et informées en matière de reproduction.
7. L'accès des adolescents à la santé sexuelle et génésique est limité : l'emplacement, la disponibilité des services, la capacité institutionnelle et les normes sociales sont des facteurs contributifs. Les adolescents non mariés font face à des barrières supplémentaires dans l'accès aux informations et aux services. Même si une éducation à la sexualité complète est incluse dans la stratégie du secteur de l'éducation nationale, la mise en œuvre réussie nécessite encore de nombreux efforts.
8. Des pratiques nuisibles, comme le choix du sexe et le mariage d'enfants, reflètent une préférence persistante pour les enfants de sexe masculin. La moyenne nationale du mariage d'enfants, même si elle diminue lentement, reste à 41 %. L'État a approuvé une stratégie nationale pour mettre fin au mariage d'enfants en 2016. Sa mise en œuvre requiert un soutien et les cadres juridiques liés nécessiteront peut-être d'être réformés, car ils ne sont pas pleinement cohérents. La prévalence de la violence basée sur le genre reste élevée, avec environ 22 % de femmes qui signalent avoir subi des violences au cours de leur vie. Si l'État a investi dans des centres de gestion des crises uniques et plurisectoriels, ainsi que des mécanismes d'orientation, la qualité et l'équité des services restent problématiques.
9. Le Népal est vulnérable aux catastrophes naturelles, comme les tremblements de terre de 2015, des inondations fréquentes et des glissements de terrain. Toutefois, les capacités de réponse et de coordination de l'État sont limitées et la fourniture de soins

pour la santé sexuelle et génésique d'urgence et la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre nécessiteraient un soutien continu.

10. Les données relatives à la population sont collectées régulièrement par le recensement national et d'autres études. Toutefois, les données ventilées pour le suivi des résultats restent limitées. Le prochain recensement aura lieu en 2021.

11. Le septième programme national de l'UNFPA (2013 à 2017) était centré sur la santé sexuelle et génésique, l'égalité des genres et les droits reproductifs, la dynamique démographique et l'autonomisation des jeunes. Suite au tremblement de terre de 2015, la mise en œuvre du Dispositif minimum d'urgence (MISP, Minimum Initial Service Package) est passée au premier plan du programme de l'UNFPA dans d'autres districts.

12. L'évaluation du programme national a décrit le programme comme « cohérent avec la législation, les politiques, les stratégies et les programmes nationaux ». Les réussites principales comprenaient : (a) une influence sur les principales politiques, y compris la constitution et la politique de population, du point de vue du droit ; (b) des interventions pour améliorer l'accès aux services de planification familiale pour les femmes vulnérables et l'introduction de la formation des sages-femmes ; (c) la prévention des mariages d'enfants par l'autonomisation des adolescentes ; (d) la diffusion des résultats du recensement de 2011 ; (e) une participation renforcée des jeunes dans la création de politiques ; (f) la préparation et la réponse d'urgence, y compris le positionnement préalable de fournitures utilisées rapidement suite aux tremblements de terre de 2015.

13. Les recommandations pour le huitième programme national comprennent : la limitation de la programmation à moins d'emplacements géographiques pour renforcer l'impact, le maintien de l'accent sur les adolescents, y compris ceux âgés de 10 à 14 ans, le renforcement de la participation des femmes vulnérables, l'amélioration de la disponibilité des données ventilées, notamment aux niveaux sous-nationaux et l'amélioration du suivi et de l'évaluation au niveau des résultats.

## **II. Priorités et partenariats du programme**

14. Le programme contribuera à un programme de transformation visant à construire la base pour la réalisation des objectifs de développement durable. L'objectif principal est de réduire la mortalité maternelle et d'étendre les droits et les choix en matière de vie reproductive. Tous les composants du programme sont conçus pour soutenir cet objectif, en renforçant les capacités du système de santé à cibler des communautés mal desservies avec des services de qualité ; en équipant les jeunes, notamment les adolescentes, avec les compétences et les informations nécessaires pour prendre des décisions informées et éviter les pratiques néfastes ; en améliorant les services aux survivants de violences basées sur le genre et en autonomisant les communautés pour soutenir l'évolution sociale en mettant en cause les pratiques discriminantes néfastes. Des données solides et ventilées soutiendront le ciblage, la planification et le lobbying. Ce programme traitera la politique en amont et la fourniture de services en formant des capacités institutionnelles dans les domaines du programme pertinents et en créant un environnement propice à la mise en œuvre des lois, politiques, stratégies et à l'accomplissement des droits humains, avec la souplesse nécessaire pour réagir en situation de crise humanitaire.

15. Ce programme repose sur un engagement de « ne laisser personne sur le bord de la route ». Les femmes vulnérables et les jeunes, les adolescentes en particulier, sont les principaux groupes cibles. Au vu du processus de fédéralisation en cours, le programme est conçu avec la souplesse nécessaire pour s'adapter aux changements de circonstances. Toutefois, les régions du grand ouest, de l'ouest et du Terai, qui présentent régulièrement des indicateurs socioéconomiques inférieurs, seront un objectif clé.

16. L'UNFPA s'appuiera sur divers partenariats décrits plus en détail dans le plan de partenariat, notamment les institutions publiques, la société civile, la recherche et les universités nationales et les institutions médiatiques. De plus, l'UNFPA entretiendra des relations étroites avec les partenaires du développement et les agences des Nations Unies et assurera une collaboration avec le secteur privé. Le programme bénéficiera d'accords de financement déjà signés, conformément au plan de mobilisation des ressources.

17. Le programme vise à atteindre les communautés mal desservies et à renforcer le système de santé dans son ensemble. Il cherchera également à renforcer l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des filles, ainsi que les droits sexuels et reproductifs, y compris dans les situations humanitaires. Tirant parti des synergies avec d'autres interventions de programmes, le programme assurera le lien avec les interventions et activités de planification familiale et de santé génésique ciblant les adolescentes en particulier. L'UNFPA renforcera la capacité du système statistique national à générer, traiter, analyser, diffuser et utiliser des données ventilées pour soutenir une planification reposant sur des preuves, un suivi et une évaluation des résultats, traiter les besoins des plus vulnérables, notamment dans des situations de crise humanitaire.

#### **A. Réalisation 1 Santé sexuelle et reproductive**

18. Produit 1 : Renforcement des capacités pour offrir des services de santé sexuelle et reproductive intégrés et de qualité axés sur les femmes et les adolescentes, en particulier les plus vulnérables, y compris dans les contextes humanitaires. Pour assurer un accès équitable aux services orientés sur les droits et spécifiques au genre, le programme collaborera avec des partenaires et bénéficiaires pour générer de la demande pour les méthodes de planification familiale visant des communautés mal desservies et en améliorer la disponibilité et le choix. Il soutiendra la disponibilité améliorée des services de santé reproductive et sexuelle de qualité pour les adolescents, intégrés au sein du système de santé ; soutiendra de la fourniture de services de qualité pour la morbidité reproductive, y compris la fistule obstétricale, le prolapsus génital et la prévention du cancer du col utérin ; prônera l'intégration des services de santé reproductive et de réponse sanitaire à la violence basée sur le genre, y compris dans des contextes humanitaires. L'UNFPA travaillera au niveau du système pour renforcer les sites de formation complets et les chaînes d'approvisionnement ; aider au développement de politiques et protocoles reposant sur des preuves ; soutenir les universités pour mettre en place des formations de sages-femmes selon les normes internationales, ainsi que le déploiement des sages-femmes ; contribuer à la préparation aux urgences via l'intégration du Dispositif minimum d'urgence (MISP, Minimum Initial Service Package).

#### **B. Réalisation 2 Adolescents et jeunes**

19. Produit 1 : Les jeunes ont les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions informées sur la santé et le bien-être et pour participer à la prise de décisions. Des investissements significatifs et ciblés dans la jeunesse sont nécessaires pour que le Népal tire parti du dividende démographique. Le programme soutiendra la mise en œuvre d'une éducation sexuelle genrée et complète par le renforcement des capacités des professeurs et en liant les adolescents aux services et informations de santé sexuelle et génésique par le biais de centres d'informations dans les écoles, de centres de formation communautaires et de compétences essentielles. L'UNFPA préconisera des investissements renforcés dans les domaines ci-dessus, mettra en œuvre des stratégies de modification du comportement selon le genre à l'aide de nouvelles technologies et fournira un développement de direction aux organisations menées par des jeunes, pour renforcer la voix et la participation des jeunes, afin de renforcer la résilience communautaire, la paix et la cohésion sociale.

#### **C. Réalisation 3 Égalité des sexes et autonomisation des femmes**

20. Produit 1 : Institutions publiques et capacités communautaires renforcées pour prévenir la violence basée sur le genre et y répondre. L'UNFPA préconisera des réformes juridiques et une mise en place de politiques pour traiter la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes. Le programme renforcera la capacité nationale à prévenir la violence basée sur le genre et à y répondre par : (a) une assistance technique pour la fourniture de services multisectoriels aux survivants ; (b) l'intégration de la violence basée sur le genre au sein de la réponse sanitaire et des plans et politiques relatifs aux catastrophes ; (c) la préconisation d'une collecte et d'une analyse de données renforcées pour permettre un ciblage adéquat.

21. Le programme mobilisera les communautés, notamment les hommes et les garçons, les familles et les principales figures des communautés, et fournira les connaissances et

les compétences nécessaires pour lutter contre les normes socioculturelles discriminantes en matière de genre et prévenir les pratiques néfastes, comme le mariage d'enfants et le choix du sexe. De plus, les adolescentes, à l'école et en dehors, seront autonomisées par le biais d'une formation aux compétences essentielles et de liens avec des services plurisectoriels.

#### **D. Réalisation 4 Dynamique démographique**

22. Produit 1 : Des données ventilées de qualité disponibles pour la planification et le suivi des interventions de développement. Une pierre angulaire de ce programme sera de soutenir le recensement de 2021, y compris le développement de capacités pour le Bureau central de statistique à l'aide des technologies électroniques pertinentes et de soutenir l'analyse et la diffusion des données de recensement. Un soutien supplémentaire aux institutions de recherche/académiques nationales pour générer des données à jour et ventilées au niveau national et sous-national par le biais d'enquêtes sociodémographiques d'analyse en profondeur du recensement, ainsi que des données de registre civil et de statistiques vitales, en prenant en compte le genre, l'âge, la localisation, la caste/l'ethnie et la vulnérabilité permettra une analyse et une utilisation des statistiques vitales pour la planification et la prise de décisions locales reposant sur des preuves. L'UNFPA soutiendra également les acteurs nationaux pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable et les interventions de développement en soutenant la recherche et la capacité des institutions pertinentes à mener des projections de population et des analyses démographiques, des estimations sur de petites zones et une recherche qualitative et quantitative sur des questions de droits et de santé reproductifs et sexuels culturellement sensibles, ainsi que des pratiques néfastes comme le mariage d'enfants, la violence basée sur le genre et le choix du sexe et en créant une capacité au niveau sous-national pour intégrer ces questions dans la programmation du développement. Pour finir, le programme améliorera la transparence et la responsabilité en développant des plateformes électroniques/Web pour permettre au public d'accéder aux données sociodémographiques et humanitaires.

### **III. Gestion des programmes et des risques**

23. Le ministère des Finances sera l'autorité de coordination du programme. Dans des circonstances imprévues, telles que les urgences humanitaires, l'UNFPA pourra chercher à reprogrammer le financement (au niveau des thèmes et/ou des emplacements) pour donner la priorité à des activités d'intervention d'urgence concernées par son mandat, en consultation avec le gouvernement.

24. Les principaux risques concernant la mise en œuvre du programme sont : la transition actuelle vers une structure fédérale et l'incertitude concernant les rôles et les responsabilités des institutions sous-nationales ; d'autres réductions des ressources régulières, qui entraîneraient une pression supérieure pour mobiliser des ressources autres que les ressources de base pour des interventions clés ; la vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles.

25. En réponse à ces risques, l'UNFPA : (a) cherchera à utiliser différentes modalités opérationnelles, y compris une exécution directe et nationale avec une flexibilité suffisante pour s'adapter au fur et à mesure de la mise en place du fédéralisme ; (b) continuera à entretenir des relations étroites avec les partenaires du développement et étudiera des partenariats non traditionnels, comme présenté dans le plan de partenariat ; (c) fournira le programme dans l'esprit de « Unis dans l'action » ; (d) intégrera la préparation et la réponse aux catastrophes dans les activités de programmation et assurera les compétences de l'équipe pour la continuité de l'activité et la réponse humanitaire. Un examen de la combinaison optimale de ressources et de compétences humaines nécessaires pour la mise en œuvre sera réalisé. Le programme compte sur l'expertise technique nationale et le soutien du siège et des bureaux régionaux.

26. Le présent descriptif de programme de pays montre les contributions de l'UNFPA à la réalisation des objectifs nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources affectées au programme au niveau du pays.

En ce qui concerne les programmes de pays, les responsabilités des directeurs au niveau du pays, de la région et du siège sont définies dans les politiques et procédures régissant les programmes et les opérations ainsi que dans le dispositif de contrôle interne de l'UNFPA.

#### **IV. Suivi et évaluation**

27. L'UNFPA adoptera des approches de gestion axée sur les résultats afin de maximiser l'impact. 7 % des ressources ordinaires seront allouées aux activités de suivi et d'évaluation, avec des fonds supplémentaires non essentiels. Un programme de suivi pour l'ensemble des indicateurs du cadre de ressources et de résultats assignera des rôles et des responsabilités pour le suivi, fournira un calendrier pour la collecte des données et déterminera les sources de données. Les examens annuels des programmes et la planification du travail seront éclairés par des données surveillées et fourniront des mesures correctives afin d'obtenir les résultats escomptés. Une évaluation du programme de pays sera menée près de la fin du cycle du programme afin de déterminer les mesures qui ont fonctionné et d'identifier les enseignements tirés pour améliorer la programmation.

28. L'UNFPA soutiendra l'État népalais afin d'identifier les lacunes dans les données statistiques, en renforçant les systèmes de suivi et d'évaluation, et soutiendra le suivi de l'avancement vers les objectifs de développement durable. La ventilation des données sera soutenue, afin d'améliorer le ciblage.

29. Des activités conjointes de suivi et d'assurance qualité seront mises en œuvre par l'UNFPA, avec les partenaires des Nations Unies et les institutions nationales, en utilisant le système de suivi d'assurance de l'approche harmonisée du cadre de transfert de fonds.

30. Une stratégie de communication sera mise en place pour améliorer la visibilité des réussites. L'UNFPA s'adressera à un public varié avec des histoires de ses réussites et de bonnes pratiques documentées, à l'aide d'outils de médias sociaux conviviaux et novateurs.

## CADRE DE RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES POUR LE NÉPAL (2018-2022)

<p><b>Priorité nationale :</b> Amélioration durable du développement humain via un développement social et une protection/sécurité sociale, égalité des genres, inclusion sociale, protection de l'environnement et utilisation maximale des sciences et technologies</p> <p><b>Réalisations énoncées dans le PNUAD :</b> D'ici à 2022, l'accès, la disponibilité et l'utilisation de services sociaux de base et de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables, seront améliorés et équitables. D'ici à 2022, la gestion environnementale, la récupération et la reconstruction durables, ainsi que la résilience au réchauffement climatique et aux catastrophes naturelles seront également renforcées à tous les niveaux.</p> <p><b>Indicateurs :</b> Taux de mortalité maternelle. Niveau de référence (2015) : 258 pour 100 000 naissances vivantes ; niveau cible : 116 pour 100 000 naissances vivantes. Proportion des demandes de planification familiale satisfaites grâce aux méthodes modernes. Niveau de référence (2016) 56 % ; niveau cible : 74 %.</p>				
Réalisations énoncées dans le plan stratégique de l'UNFPA	Produits du programme de pays	Indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles	Partenaires	Montant indicatif des ressources
<p><b>Réalisation 1 : Santé sexuelle et reproductive</b></p> <p><u>Indicateur(s) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Besoins non satisfaits en termes de planification familiale. Niveau de référence (tranche d'âge 15-49 ans) : 23,7 % ; niveau cible : 15-49 ans : 19 %</li> <li>Pourcentage de points de prestation de services n'ayant reporté aucune rupture de stock en moyens de contraception au cours des six derniers mois. Niveau de référence : 73 % ; niveau cible : 80 %</li> <li>Pourcentage d'adolescents utilisant les services via les services adaptés aux adolescents Niveau de référence : 10 % ; niveau cible : 30 %</li> </ul>	<p><u>Produit 1 :</u> Renforcement des capacités pour offrir des services de santé sexuelle et reproductive intégrés et de qualité axés sur les femmes et les adolescentes, en particulier les plus vulnérables, y compris dans les contextes humanitaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'établissements de santé dans les emplacements prioritaires qui respectent les normes de qualité et certification reçue pour la fourniture de services de santé sexuelle et génésique intégrés adaptés aux adolescents. <i>Niveau de référence : 25 ; niveau cible : 70</i></li> <li>Proportion d'établissements de santé dans des zones prioritaires fournissant 5 méthodes modernes de planification familiale. <i>Niveau de référence : 33 % ; niveau cible : 60 %</i></li> <li>Nombre de femmes concernées par les professionnels de santé en déplacement pour améliorer l'accès aux services de planification familiale dans les huit districts. <i>Niveau de référence : 1 900 ; niveau cible : 3 600</i></li> <li>Nombre de zones soutenues par l'UNFPA avec des plans de préparation et de réponse aux catastrophes naturelles mis à jour, y compris Dispositif minimum d'urgence pour les services de santé génésique. <i>Niveau de référence : 0 ; niveau cible : 14</i></li> <li>Chirurgie de la fistule incorporée dans l'ensemble de services essentiels pour la santé du Népal pour les groupes vulnérables. <i>Niveau de référence : Non ; niveau cible : Oui</i></li> <li>Nombre d'universités fournissant une formation de sage-femme selon les normes internationales. <i>Niveau de référence : 2 ; niveau cible : 3</i></li> </ul>	<p>Ministères de la Santé ; Affaires fédérales et développement local ; Département du Royaume-Uni pour le développement international ; UNICEF ; PNUD ; OMS ; Agence américaine pour le développement international ; Adventist Development and Relief Agency ; Jhpiego ; Croix-Rouge népalaise ; Marie Stopes International Family Planning Association of Nepal ; Université de Kathmandu ; B.P. Koirala Institute of Health Sciences, Université de Tribhuvan</p>	<p>14 millions de dollars (dont 4,7 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 9,3 millions à financer au moyen d'autres types de ressources)</p>
<p><b>Priorité nationale :</b> apporter un équilibre entre le développement social, économique et de la population par la mise en œuvre de programmes de gestion de la population et de santé génésique.</p> <p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD :</b> d'ici à 2022, l'accès, la disponibilité et l'utilisation des services sociaux de base et de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables, seront améliorés et équitables.</p> <p><b>Indicateurs :</b> taux de natalité des adolescentes (15-19 ans) pour 1000 femmes. Niveau de référence (2016) : 88 ; niveau cible : 51.</p>				

<p><b>Réalisation 2 : adolescents et jeunes</b></p> <p><u>Indicateur(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage du budget public attribué aux programmes pour les jeunes aux niveaux nationaux et sous-nationaux. Niveau de référence : 2,9 % ; niveau cible : 5</li> </ul>	<p><u>Produit 1</u> : les jeunes ont les compétences et les connaissances nécessaires pour prendre des décisions informées sur la santé et le bien-être et pour participer à la prise de décisions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une éducation sexuelle complète selon le genre intégrée dans le programme national. <i>Niveau de référence : Non ; niveau cible : Oui</i></li> <li>Nombre d'adolescents obtenant des informations et des conseils d'espaces de formations adaptés aux adolescents à l'école. <i>Niveau de référence : 0 ; niveau cible : 15 000</i></li> <li>Plates-formes de développement nationales et sous-nationales pour la participation active des jeunes à la planification et la prise de décisions concernant les lois et les politiques établies. <i>Niveau de référence : 3 ; niveau cible : 7</i></li> </ul>	<p>Ministères de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Santé, des Affaires fédérales et du Développement local ; Forum national des parlementaires sur la population et le développement ; UNESCO ; UNICEF ; Organisation internationale du travail ; National Youth Council ; organismes publics locaux ; Restless Development ; ADRA ; YUWA-Nepal, Association of Youth Organization in Nepal</p>	<p>3,5 millions de dollars (dont 1,5 million à prélever sur les ressources ordinaires et 2 millions à financer au moyen d'autres types de ressources)</p>
<p><b>Priorité nationale</b> : promotion de la bonne gouvernance et des droits humains via des finances publiques efficaces et démontrables, ainsi qu'un service public propre, transparent et convivial.</p> <p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD</b> : d'ici à 2022, des institutions transparentes, responsables, démocratiques et inclusives sont renforcées pour assurer la règle de droit, la justice sociale et les droits humains pour tous, en particulier pour les populations vulnérables.</p> <p><b>Indicateurs</b> : pourcentage de femmes entre 15 et 49 ans qui ont subi des violences sexuelles ou physiques et ont demandé de l'aide ou des services. Niveau de référence (2011) : 22,8 % ; Niveau cible : 40 %</p>				
<p><b>Réalisation 3 : égalité des sexes et autonomisation des femmes</b></p> <p><u>Indicateur(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage de femmes de 15 à 49 ans qui pensent que leur mari ou partenaire peut les battre de manière justifiée dans certaines circonstances. Niveau de référence : 42,9 % ; niveau cible : S/O</li> <li>Proportion de femmes entre 20 et 24 ans qui ont été mariées ou qui vivaient en couple avant 18 ans. Niveau de référence : 40,7 % ; niveau cible : 20 %</li> <li>Rapport garçon/fille à la naissance. Niveau de référence : 106,4/100 garçons/filles ; niveau cible : 105/100 garçons/filles</li> </ul>	<p><u>Produit 1</u> : institutions publiques et capacités communautaires renforcées pour prévenir la violence basée sur le genre et y répondre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'adolescentes dans les emplacements cibles atteintes grâce aux interventions concernant les compétences essentielles et les services de santé pour améliorer le capital social et retarder le mariage des enfants. Niveau de référence : 3 000 ; niveau cible : 10 000</li> <li>Nombre d'institutions de soins publiques répondant à la violence basée sur le genre, y compris l'orientation vers des services plurisectoriels pour les survivants, notamment dans des contextes humanitaires. Niveau de référence : 6 ; niveau cible : 12</li> </ul>	<p>Ministères des Femmes et des Enfants, de la Santé, des Affaires fédérales et du Développement local ; police népalaise ; autorités locales ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; OMS ; Centre for Victims of Torture ; Croix-Rouge népalaise ; Women Rehabilitation Centre ; Centre for Reproductive Rights</p>	<p>7,4 millions de dollars (ressources ordinaires de 2,4 millions de dollars et 5 millions de dollars d'autres ressources)</p>
<p><b>Réalisation énoncée dans le PNUAD</b> : d'ici à 2022, des institutions transparentes, responsables, démocratiques et inclusives sont renforcées pour assurer la règle de droit, la justice sociale et les droits humains pour tous, en particulier pour les populations vulnérables.</p> <p><b>Indicateur</b> : pourcentage des recommandations relatives à l'examen périodique universel mises en œuvre par le Népal</p>				
<p><b>Réalisation 4 : dynamique démographique</b></p>	<p><u>Produit 1</u> : des données de population ventilées de qualité disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan principal de recensement de la population et des foyers national 2021 avec des exigences de ressources est développé et mis en œuvre par le</li> </ul>	<p>Commission nationale de planification, Bureau central de statistique ; Ministères de la</p>	<p>5,4 millions de dollars (dont</p>

<p><u>Indicateur(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un recensement de la population et des foyers est mené, traité et diffusé selon les recommandations internationales. Niveau de référence : 0 ; niveau cible : 1</li> </ul>	<p>pour la planification et le suivi des interventions de développement.</p>	<p>Bureau central de statistique. <i>Niveau de référence</i> : 0 ; <i>niveau cible</i> : 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de plans de développement locaux annuels qui ont utilisé des données ventilées pour le suivi des indicateurs 3 et 5 de l'Objectif de développement durable localisé. <i>Niveau de référence</i> : 0 ; <i>niveau cible</i> : 14</li> </ul>	<p>Population et de l'Environnement, des Affaires fédérales et du Développement local ; Union européenne ; UK Aid ; Agence américaine pour le développement international ; Agence suisse pour la coopération au développement ; Norvège ; PNUD ; UN femmes ; Département central des études démographiques, Université de Tribhuvan ; autorités locales</p>	<p>3,4 millions à prélever sur les ressources ordinaires et 2 millions à financer au moyen d'autres types de ressources)</p>
---	--	--	--	--